



**Réunion mensuelle ordinaire du
23 août 2021**

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la Commission de services régionaux de Fundy tenue le lundi 23 août 2021, au 10, ch. Crane Mountain, de Saint John.

1. Ouverture de la séance

La présidente déclare la séance publique à 10 h 4.

2. Sont présents :

Brittany Merrifield	Présidente du conseil d'administration
Jim Bedford	Vice-président
Bette Anne Chatterton	Mairesse de St. Martins
John MacKenzie	Mairesse adjointe de Saint John
Nancy Grant	Mairesse de Rothesay
Libby O'Hara	Mairesse adjointe de Quispamsis
Ray Riddell	Représentant de district de services locaux
John Cairns	Représentant de district de services locaux

Est absente :

Cindy MacCready, représentante de district de services locaux

AUTRES

Marc MacLeod, directeur général, CSRF

Alicia Raynes, secrétaire de séance, CSRF

Nick Cameron, agent de développement adjoint, CSRF

3. Adoption de l'ordre du jour

La présidente demande que l'ordre du jour soit adopté.

Proposition : Adopter l'ordre du jour du 23 août 2021.

Proposé par : Nancy Grant

Appuyé par : Libby O'Hara

Vote : Proposition adoptée

4. Divulgence de conflit d'intérêts

Personne

5. Adoption de procès-verbaux

Proposition : Adopter le procès-verbal du 26 juillet 2021 sans modification.

Proposé par : John MacKenzie
Appuyé par : Jim Bedford
Vote : *Proposition adoptée*

6. Planification – inspection des bâtiments – juillet

Nick Cameron, présente son rapport de construction, d'aménagement et d'urbanisme de juillet 2021 pour le Village de St. Martins et les zones rurales de la CSRF. L'estimation des coûts de construction depuis le début de l'année s'établit à 1 948 240 \$ fin juillet 2021, comparativement à 7 316 000 \$ en 2020.

M. Cameron fait également remarquer qu'une demande d'utilisation compatible similaire a été reçue par le Comité de révision et de rajustement (CRRA) et qu'elle a suscité beaucoup d'opposition de la part des résidents du secteur. La demande porte sur un condominium de terrain nu dans le secteur de Quaco Ouest (DSL de St. Martins). Certaines indications laissent penser que cette décision pourrait faire l'objet d'un appel.

Proposition : Accepter et classer la présentation telle que présentée.

Proposé par : Libby O'Hara
Appuyé par : John MacKenzie
Vote : *Proposition adoptée*

7. Finance – Budget 2022

Le directeur général présente le budget 2022 en soulignant que déjà l'année dernière, le budget, qui prévoyait l'épuisement de nos réserves de capital et donc la nécessité probable de recourir à un emprunt pour tous les achats futurs d'immobilisations, avait fait débat. Or, le budget 2022 fait état de la même situation. La recommandation d'augmenter les redevances de déversement, qui permettrait un début de reconstitution des réserves, est donc un des faits saillants du budget de cette année. Ce budget reflète également la poursuite de la fermeture des points de dépôt de recyclage (bacs bleus), dont la fermeture est prévue pour la fin de 2022.

Ce budget prévoit aussi l'augmentation des dépenses afférentes aux services de planification, en raison du travail supplémentaire que nécessite la mise à jour des plans ruraux du DSL. De plus, l'inspecteur en bâtiment principal, Brian Shannon, a annoncé qu'il prendrait sa retraite à la fin de 2021. La CSRF devra donc engager un nouvel inspecteur en bâtiment. Cette embauche, si elle aboutit, ne devrait pas avoir de répercussions budgétaires en 2022. Le budget n'a donc pas été ajusté.

L'augmentation recommandée des redevances de déversement fait l'objet de discussions approfondies, notamment sur les raisons de l'augmentation suggérée et les solutions de rechange. On demande pourquoi la CSRF n'augmente pas les redevances d'un pourcentage chaque année. On fait valoir que les problèmes ont toujours été réglés par des mesures d'atténuation dans le cadre des opérations. Le reconditionnement d'un équipement plutôt que l'achat d'un neuf est un

exemple de cette manière de faire. On est d'avis que les mesures d'atténuation pourraient permettre de limiter les dépenses supplémentaires, comme cela a été le cas par le passé, et qu'il y a toujours des réserves au cas où. Cependant, cette année, les coûts prévus ont dépassé de 25 % les projections de rajustement au coût de la vie, de sorte qu'une hausse graduelle serait probablement inefficace. On demande si la CSRF s'est dotée ou pas d'un plan de gestion des actifs. Il est précisé qu'un tel plan est bel et bien en place, mais que, pour les prochaines années; il va falloir contracter des emprunts pour les achats d'immobilisations jusqu'à ce que les réserves soient reconstituées. Il faut aussi s'attendre à ce que les deux prochains budgets prévoient des hausses, car les coûts semblent augmenter en fonction de l'inflation, des taux de change et des augmentations possibles des taux d'intérêt.

Proposition : Approuver le budget 2022, qui prévoit une hausse du prix des déchets solides municipaux de 5 \$ la tonne métrique et aucun changement concernant les redevances d'enfouissement du compost, aux fins de sa répartition entre les communautés qui le composent, le tout en conformité avec l'exigence de préavis de 45 jours prévue par la *Loi sur la prestation de services régionaux*.

Proposé par : Bette Ann Chatterton
Appuyé par : Libby O'Hara
Vote contre : Nancy Grant
Vote : *Proposition adoptée*

La présidente demande une proposition pour lever la séance.

Il a été noté que la réunion de septembre sera annulée et qu'on se reverra à la réunion ordinaire d'octobre.

Proposition : Lever la séance à 11 h 42.

Proposé par : John MacKenzie
Appuyé par : Ray Riddell
Vote : *Proposition adoptée*

ADOPTÉ le _____

Brittany Merrifield, présidente

Alicia Raynes, secrétaire de séance